

Mobilité : Un affront de plus...

Le 18 novembre 2025

L'UFAP UNSa Justice Nice est sous le choc en voyant **qu'un seul et unique poste** soit ouvert à cette campagne de mobilité.

De qui se moque-t-on ?

La situation de l'établissement est catastrophique au niveau des ressources humaines tous corps et grades confondus.

- La Maison d'Arrêt connaît toujours un fort taux de surpopulation pénale
- Le nombre de personnels est au plus bas et ces derniers sont au bord de l'épuisement dû aux cadences infernales pour maintenir coûte que coûte le navire à flots !
- Suite à l'incendie qui a ravagé les cuisines de l'établissement, les conditions de travail et les odeurs nauséabondes émanant de cette zone sont devenues insoutenables.

L'UFAP UNSa Justice Nice ne peut accepter le peu de considération envers les personnels qui subissent un « **esclavage administratif** » malgré les diverses alertes auprès des autorités qu'elles soient pénitentiaires ou préfectorales.

Demander aux Organisations syndicales de travailler sur une nouvelle organisation de service alors même que l'administration se moque de son personnel qui tient à bout de bras la Maison d'Arrêt de Nice, c'est un manque de respect envers leurs représentants syndicaux et envers les hommes et les femmes qu'ils défendent.

L'UFAP UNSa Justice Nice a interpellé certains députés depuis cet été. M. CIOTTI a lui-même saisi le Ministre de la Justice pour que le cri d'alerte du personnel niçois soit entendu

1 SEUL poste ouvert, c'est un doigt d'honneur fait aux surveillants !

L'UFAP UNSa Justice Nice demande au Directeur interrégional de revoir sa copie au plus vite. Les conditions de travail des personnels niçois sont indécentes et ces derniers sont à bout en cette période critique.

Depuis le mois d'août, l'UFAP UNSa Justice Nice alerte sur la situation et la **gestion des ressources humaines qui se fait au mépris des règles**. Les agents qui enchaînent des cycles de Matin et Soir, d'autres qui ne font que des Nuits (des groupes de nuits suivis d'un seul RH), et tout cela toujours au mépris de la Charte nationale de construction des services.

L'UFAP UNSa Justice Nice constate que lorsqu'il s'agit d'organiser le service il faut se baser sur l'organigramme réel des personnels mais dès lors qu'il s'agit de mobilité, il faille regarder l'organigramme de référence ?

Ce n'est pas moins de 20 agents qui manquent à l'établissement et ce n'est pas le seul poste ouvert à la mobilité qui va régler la situation.

Dans son tract du 20 août 2025, l'**UFAP UNSa Justice Nice** dénonçait que la Maison d'Arrêt était une prison vétuste et inadaptée.

Elle nécessite des investissements conséquents. Une mise aux normes de la structure doit être priorisée en même temps que la réparation de la cuisine.

Une remise en état des cellules avec la création de douches doit être prévue à défaut d'une construction d'un nouvel établissement

De telles améliorations sont primordiales pour améliorer les conditions de travail des personnels, ce qui permettraient également une meilleure prise en charge des détenus.

L'UFAP UNSa Justice Nice le dit et le redit :

Il est temps d'agir pour certains et de réagir pour d'autres !!!

L'UFAP UNSa Justice, un syndicat de progrès, une présence quotidienne

Le Bureau Local
UFAP UNSa Justice